Confi'lien

décembre 2012

dossier
Organisation politique

Infos pratiques - Apéritif communal, horaires de fin d'année à la Mairie p. 2

Conseil municipal - Nouveaux élus et résumés de séances p. 11

Associations communales - Spectacle, Fête du sapin, Mercredis de ski p. 12

Evénements - Prix de l'Aire, suite des lauréats et nouvelle édition p. 15

Culture - Antigel, Winter Live Music p. 16

Commune de Confignon

Horaires de fermeture de la Mairie

Durant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera **fermée du lundi 24 décembre 2012 à midi au mardi 1er janvier 2013**. Les services rouvriront au public le **2 janvier 2013 à 8 heures**.

Arrondissement de l'état civil Bernex

L'arrondissement sera fermé **du lundi 24 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013**. Réouverture le **jeudi 3 janvier 2013**.

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre service de pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'état civil.

Excellentes fêtes de fin d'année!

Avis

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière de Confignon en 1992 ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2012 sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à la Mairie de Confignon, 2, ch. de Mourlaz, jusqu'au 28 février 2013.

Les monuments et entourages des tombes dont la concession n'a pas été renouvelée devront être enlevés pour le 31 mars 2013 au plus tard. Passé ce délai, la Commune en prendra possession et en disposera.

Apéritif communal

Le prochain apéritif communal organisé par la Mairie aura lieu le **vendredi 11 janvier 2013 à 19 heures**.

Ce sera pour vous, habitants de Confignon, l'occasion d'être informés de la politique communale, de voir décerner le «Coup de chapeau» ou le «Coup de cœur». Lors de cette soirée, vous pourrez également faire plus ample connaissance avec les sociétés communales, avec vos voisins en bavardant autour d'un verre.

Réservez d'ores et déjà cette date et venez nombreux à la salle communale ce soir-là!

La chenille processionnaire du pin - Rappel

C'est un insecte caractérisé par une vie de groupe dont l'activité est essentiellement nocturne. L'adulte est un papillon de 30 à 35 mm d'envergure aux ailes antérieures grisâtres, il est issu d'une chrysalide enfouie dans le sol.

Dès l'éclosion, les jeunes chenilles «broutent» l'épiderme des aiguilles, puis se déplacent au fur et à mesure de leurs besoins alimentaires, provoquant des dégâts de plus en plus importants et visibles. Des attaques répétées sur des jeunes arbres peuvent entraîner leur mort.

Les chenilles vivent à l'abri d'un léger réseau de fils soyeux appelé «pré-nids». Elles se déplacent en file indienne appelée procession, d'où leur nom.

En automne, les chenilles tissent des «nids d'hiver» ou «bourses», nettement visibles actuellement, où elles se regroupent. Dès que les températures le permettent, elles sortent du nid pour s'alimenter.

Le caractère urticant des larves provoque des allergies douloureuses, et de nombreuses interventions de lutte sont nécessaires en zone urbanisée.

Dans nos régions, le meilleur moyen est d'agir mécaniquement, en coupant les branches où se trouvent les nids, lorsque les arbres sont de taille moyenne, et en les brûlant, **ce avant le mois d'avril**. La participation de chacun est donc indispensable afin d'avoir de bons résultats. Mais attention, il faut se munir de gants, de lunettes et d'autres moyens de protection pour éviter les risques d'urtication.

Quelques règles à observer en cas de présence de chenilles:

- ne pas les toucher sans gants
- ne pas jouer sous les arbres atteints ou monter dedans
- bien se protéger si vous voulez enlever vous-même ces nids.

Pour éviter tout risque d'accident, vous pouvez aussi faire appel à des spécialistes tels que les entreprises de désinsectisation, les horticulteurs-paysagistes, les bûcherons, etc.

Le calendrier 2013 est arrivé!

Voilà déjà sept ans que la Commune édite un calendrier! Ce calendrier vous renseigne sur les points de récupération communaux des déchets et leur nature, les dates des levées spéciales, les manifestations communales et celles se déroulant sur la commune de Bernex, les jours de marché, séances du Conseil municipal, etc.

Cette année, le Conseil administratif, en accord avec la Commission de la culture et communication, a décidé de promouvoir les entreprises de la commune.

Toutes ne sont pas là mais peut-être les y retrouverons-nous l'an prochain! Dans tous les cas, si elles désirent figurer ou avoir des informations concernant ces plages promotionnelles, un mail à *communication@confignon.ch* suffit pour recevoir toutes les informations ainsi que les tarifs des annonces.

Regardez dans votre boîte et conservez-le, il vous sera très utile! Si toutefois vous ne l'aviez pas reçu, contactez le secrétariat de la Mairie. Nous nous ferons un plaisir de vous le transmettre.

Délai rédactionnel

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au journal communal peuvent remettre leur texte à **communication@confignon.ch d'ici au 21 janvier 2013**.

l'édito

Sommaire

Dossier: Organisation politique, comment ça fonctionne - p.4

Côté Mairie: Aménagement - p.7 • Display - p.8 • confignon.ch • La commune en hiver • Confignon se met au hockey • Cartes CFF - p.9 • 50 et 60 ans de mariage • Accueil familial de jour - p.10

Conseil municipal: Résumé de séances - p.11

Associations: Activités des sociétés - p.12

Calendrier des manifestations: p.12

Bon pour la tête: Chèque culture - p.14

Evénements: Prix de l'Aire - p.15

Vie culturelle: Antigel • Winter Live Music - p.16

Editeur :
Commune de Confignon
chemin de Mourlaz 2
1232 Confignon
022 850 93 93
fax 022 850 93 92
communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :
Elisabeth Gabus-Thorens
Rédacteur en chef de l'édition :
le Conseil administratif

Ont contribué à cette édition :
Elena Giario, responsable du service social - **Olivier FOEX,** responsable des services extérieurs - **André Marostica**, responsable service technique - **Suzanne Oguey**, déléguée Agenda 21 - **Geneviève Pagani**, responsable communication, culture et relations publiques - **Mario Rodriguez**, secrétaire général adjoint

Maquette :
Pascal Gachet

Crédits photos :
C. Barril, P. Ducimetière, F. de Limoges, J.-P. Levet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

Le Conseil administratif a souhaité, dans ce numéro, présenter les divers dossiers actuellement traités par les six commissions municipales, rappeler le fonctionnement du Conseil municipal et la répartition des compétences entre le Conseil administratif et le Conseil municipal.

Depuis 1995, le Conseil municipal et ses commissions ont été fortement sollicités par des dossiers exceptionnels et sont, petit à petit, sortis d'une gestion traditionnelle pour se mouvoir vers une gestion prospective.

Il y a eu tout d'abord l'aménagement du territoire de la commune (Cressy), le plan directeur communal et celui des chemins piétonniers. Tout cela a débouché sur de nombreuses séances, de multiples discussions et débats pour aboutir aux votes des crédits d'investissement. Depuis quatre ans, le rythme s'est encore intensifié avec le dossier Cherpines – Charrotons, qui nécessite une grande disponibilité de la part des élu-e-s municipaux pour appréhender l'ensemble de la problématique et des paramètres et ainsi réussir un quartier où il fera bon vivre.

L'aménagement n'a, évidemment, pas été le seul sujet traité durant ces années; le social, la petite enfance, le logement, la sécurité, la culture et les finances ont motivé des débats animés. Tous ces dossiers visent, bien évidemment, le bien-être des habitants et ont pour but d'offrir des prestations et des services conformes aux attentes et aux besoins.

Ces nouveaux enjeux ont eu des effets sur les finances et l'organisation communale qui a nécessité des adaptations régulières pour faire face aux nouvelles demandes des communiers. Le passage de 2'500 habitants en 1995 à 4'300 en 2012 et environ 8'000 d'ici à 2030 force les conseillères et conseillers municipaux à un suivi des dossiers par processus, à une manière différente de travailler et d'exercer leur fonction, à une capacité de pro-activité, de vision et d'adaptabilité à ce développement. Ils disposent pour cela d'outils technologiques informatiques, comme par exemple une plate-forme spécifiquement dédiée qui regroupe tous les documents nécessaires à leur travail au sein des commissions.

Pour tout cela, il faut un grand engagement et notre Conseil municipal participe activement au futur de Confignon. Les discussions sont souvent animées et les avis parfois divergents, mais, en finalité, la réussite de Confignon passe par cette capacité de ses membres à trouver les compromis ou consensus qui permettent l'avancement des dossiers et le vote des crédits ou des projets demandés par le Conseil administratif.

Comme vous pourrez le lire dans le dossier, la relation entre l'Exécutif et le Conseil municipal est la clé de voûte du système. Chacun respectant ses prérogatives et sa sphère de compétences. Il est vrai que lorsqu'un dossier arrive pour être délibéré au Conseil municipal, il y a parfois plusieurs heures de discussions en commissions avant d'entériner une décision. Ce processus d'échanges est nécessaire et incontournable. Il n'est plus possible aujourd'hui de traiter des dossiers de l'importance des Cherpines – Charrotons sans que tous les conseillers municipaux aient pu se faire leur propre opinion et que les décisions soient partagées par le plus grand nombre.

Le rythme des séances des commissions (six par année) et des conseils municipaux (7 à 8) est soutenu, les dossiers à traiter parfois complexes. Alors, si vous désirez vous investir dans la vie de votre commune, participer à son évolution, pouvoir être proche des décisions quant au futur, n'hésitez pas ! Contactez les partis de la commune. Vous trouverez les informations sur ***www.confignon.ch/fr/Viepolitique****.*

Au plaisir de vous côtoyer prochainement, qui sait, dans l'hémicycle du Conseil municipal.

Nous souhaitons à tous bonne lecture, d'excellentes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2013.

Le Conseil administratif

Commune de Confignon

Confignon Cité de l'énergie
european energy award

Tous ensemble vers demain

Organisation politique comment ça fonctionne

le dossier

Les compétences du Conseil administratif p.4
Les compétences du Conseil municipal p.4
L'organisation du Conseil municipal p.5
Commissions municipales p.5

Séance du Conseil municipal

Les compétences du Conseil administratif

Elles sont de :

- présenter au Conseil municipal (CM) le budget annuel, le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le compte de variation de la fortune et le compte rendu financier,
- administrer la commune en conformité des budgets votés,
- préparer les dossiers et les projets,
- présenter au CM un rapport administratif annuel,
- soumettre au CM les projets de délibération et exécuter les délibérations du CM,
- préaviser sur tous les objets qui ne sont pas expressément de la compétence du CM,
- prendre toutes les mesures provisionnelles dont l'urgence est commandée par les intérêts de la commune,
- défendre les intérêts de la Commune dans les procès qu'elle intente ou qui lui sont intentés et prendre les mesures nécessaires,
- exécuter les lois, les règlements et les arrêtés si cette compétence est conférée à la Commune;
- remplir toutes les autres fonctions qui lui sont attribuées par la législation,
- fournir au Conseil d'Etat ou à ses départements les renseignements qui peuvent lui être demandés,
- édicter les règlements municipaux dans les domaines où le CM n'a pas fait usage de la prérogative,
- former opposition dans le cadre de la procédure d'adoption des plans de zones, des plans localisés de quartier, des plans de site et de leurs règlements, des plans d'extraction, des règlements spéciaux, en particulier lorsque le CM a formulé un préavis négatif.

Il se réunit à la mairie tous les jeudis de 14h00 à 18h00 pour évoquer les dossiers et prendre les décisions collectives.

Pour réaliser ces tâches au quotidien, les conseillers administratifs sont soutenus par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale.

Les compétences du Conseil municipal

Elles sont d':

- approuver le budget de fonctionnement et des investissements;
- approuver les comptes annuels;
- approuver les divers crédits d'investissement.

Chaque membre dispose d'un droit d'initiative qui s'exerce sous diverses formes, soit :

- un projet de délibération, proposition écrite au CM portant sur un objet prévu à l'article 30 de la loi sur l'administration des communes (LAC);
- un projet de motion, proposition écrite faite au CM de charger le CA de présenter un projet de délibération, de prendre une mesure, de présenter un projet ou une modification de règlement, de présenter un rapport;
- une question qui est une demande d'explication, écrite ou orale, adressée au CA sur n'importe quel objet ressortissant à l'administration municipale.

L'organisation du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins deux fois par an. En général, il se réunit 6 à 8 fois par année le mardi soir à 20h30. Les séances sont publiques sauf pour certains points où le huis clos est exigé (p. ex. les naturalisations).

Chaque année, un Bureau est constitué par l'élection d'un-e président-e, d'un-e vice-président-e, d'un-e secrétaire et d'un-e membre. Ce Bureau prend ses fonctions en juin, en même temps que le Conseil municipal et le Conseil administratif. Dans notre commune, les groupes politiques ont depuis longtemps admis qu'un membre de chaque groupe politique (il y en a quatre actuellement) devait être élu au Bureau, quelle que soit la représentation de son groupe au sein du Conseil municipal. Les fonctions au sein du Bureau sont exercées selon un tournus.

Le Bureau est chargé
- de représenter le Conseil municipal;
- de veiller au bon déroulement des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux actions citées ci-dessus;
- de veiller à ce que les Commissions exécutent les mandats qui leur sont confiés par le Conseil municipal;
- d'informer le Conseil administratif si les rapports, projets de délibération et autres documents nécessaires aux travaux du Conseil municipal ne sont pas expédiés dans les délais fixés afin qu'il prenne les mesures adéquates;
- de collaborer avec le Conseil administratif à la rédaction de l'ordre du jour des séances du Conseil municipal.

Conformément aux dispositions en vigueur dans la loi sur l'information au public et à l'accès aux documents (art. 16 et 17 al. 2 de la LIPAD), le Conseil municipal délègue ses compétences en la matière au Bureau.

Le-la président-e du Bureau exerce la présidence du Conseil municipal. Il-elle veille au bon déroulement des débats et au maintien de l'ordre.

La Mairie

Commissions municipales : comment travaillent nos élus ?

En séances plénières ou en groupes de travail, les conseillers municipaux se plient en quatre pour répondre aux attentes des Confignonnais. Petit tour d'horizon des six commissions du pouvoir législatif.

Le 14 octobre dernier, les citoyens du Canton de Genève acceptaient le projet de modification de la Constitution. Un des changements majeurs ? La durée des mandats des autorités communales et cantonales qui passeront, dès l'entrée en vigueur du nouveau texte, de quatre à cinq ans. A l'orée de cette évolution, il est peut-être temps de revenir sur le rôle et les fonctions de nos représentants politiques. A Confignon, le Conseil administratif – qui représente le pouvoir exécutif – est constitué de trois membres. Quant au Conseil municipal – l'autorité délibérative de la commune – il se compose de 19 élus. Mais ces édiles, que font-ils ? «Le Conseil municipal se réunit en séances plénières toutes les six semaines afin de débattre de thèmes actuels, explique Samuel Dunant, Président du Conseil municipal. Or, certains sujets pointus nécessitent des compétences particulières, voire l'audition de professionnels. C'est pourquoi, les membres de l'hémicycle s'organisent en différentes commissions, chacune ayant son propre champ d'opération.» Composés de quatre à sept membres, ces groupes de travail sont mis en place lors de la première assemblée de chaque législature : «Nous faisons en sorte que chaque groupe politique soit représenté proportionnellement à son poids au sein du Conseil, précise l'élu. Il y a aussi un tournus équitable entre les présidences.» L'actuelle législature comprend six commissions qui se chargent, entre autres, de la gestion des finances ou des constructions.

Commission des finances et gestion - développement économique (CFGDE)

La commission des finances est avant tout un outil de planification budgétaire. Chaque année, ses membres examinent les comptes de la Commune, sur la base du budget d'exploitation établi par le Conseil administratif : «Après avoir analysé les budgets de fonctionnement et d'investissement, la commission donne son préavis, relève Gian Heim, Président de la CFGDE. Mais c'est ensuite à l'organe exécutif de le mettre en pratique.» Le groupe de travail étudie également les investissements imprévus pouvant survenir au cours de l'année. «Nos membres disposent souvent de compétences professionnelles dans le domaine financier, ou d'une certaine aisance avec les chiffres», ajoute le Conseiller municipal. Mais comme partout, les finances publiques dépendent d'une situation économique générale, sur laquelle les élus ont peu d'emprise. Sur ce point, l'estimation des recettes fiscales communiquée par l'Administration fiscale cantonale (AFC) peut s'avérer erratique. D'autant que les impôts que touche la Municipalité émanent essentiellement des personnes physiques. Une situation que le nouveau quartier des Cherpines, qui prévoit des espaces dédiés aux entreprises, pourra peut-être changer.

Commission sociale, sport, santé et intégration (CSSSI)

Une des principales activités de la commission sociale, sport, santé et intégration (CSSSI) ? La supervision et la distribution des subventions pour l'aide au développement en Suisse et à l'étranger. Mais la CSSSI s'occupe également des activités pour la jeunesse – notamment en collaboration avec la «Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle» (FASE) – et les aînés : «En ce moment, nous planchons sur la nouvelle habitation pour personnes âgées en cours de construction sur le site de Cressy, indique Samuel Dunant, Président. Nous soutenons aussi les différents clubs et associations et chapeautons le traditionnel repas annuel des seniors.» Si les services de la petite enfance sont gérés par la fondation «Espace Vie Enfantine de Confignon» (EVE), les membres de la commission n'en sont pas moins actifs dans le suivi des affaires concernant les garderies, crèches et autres accueillantes familiales. Enfin, la CSSSI

analyse les dossiers de candidature à la naturalisation suisse et offre une présence institutionnelle au niveau de la promotion des sports. Un programme costaud, qui contribue largement au renforcement du tissu social au sein de la commune.

Commission de la culture et communication (CCC)

Vouée à la culture sous toutes ses coutures, la Commission de la culture et communication (CCC) s'engage pour de nombreux projets artistiques ou éducatifs à Confignon. Dernier gros dossier en date: le tricentenaire de Rousseau. En effet, grâce au soutien financier de la Ville de Genève, de la Commune et de nombreux autres sponsors, la commission a mené à bien le tournage d'un film de fiction intitulé «Le nez dans le ruisseau» en collaboration avec l'association éponyme et la société CTF net: «Nous avons fait beaucoup de jaloux, sourit Denis Soulier, Président de la commission. Ce n'est pas courant qu'une petite commune comme la nôtre se lance dans un projet de pareille envergure.» Forte de son succès, la CCC a actuellement bon nombre d'autres sujets à l'étude, dont une troupe de théâtre amateur, une bibliothèque basée sur du bénévolat ou encore une grande fête estivale: «Nous travaillons main dans la main avec certaines associations villageoises, précise l'édile. Il arrive que des particuliers me contactent pour monter un projet. Dans ce cas, nous examinons l'idée en commission et pouvons la transmettre à des organisations communales.» Initiateurs de projets culturels, vous savez désormais à qui vous adresser.

Commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS)

«A l'heure actuelle, la mobilité est un thème essentiel, informe Eric Baier, Président de la Commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS). A Confignon, les autorités sont confrontées à un immense ras-le-bol des habitants.» Si la commission traite également des questions de sécurité (lire notre édition de septembre), c'est donc avant tout le problème de la mobilité qui anime les sessions. Trafic excessif, non-respect des limitations de vitesse ou des indications de circulation, les riverains ont de quoi être mécontents: «Les zones sur lesquelles nous concentrons nos efforts sont l'accès à la sortie de Cressy par le chemin de Carabot et la traversée de l'Aire dans les deux sens, poursuit l'élu. Nous étudions plusieurs motions demandant la suppression du transit.» Mais pas seulement. La CMTS effectue des actions de promotion au niveau de la mobilité douce, en encourageant par exemple l'usage du vélo électrique ou des véhicules Mobility. Enfin, de longs pourparlers avec les Transports publics genevois (TPG) ont eu lieu concernant la nouvelle ligne du Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB), afin d'obtenir des conditions d'utilisation avantageuses pour les Confignonnais.

Séance de la Commission sociale, sport, santé et intégration (CSSSI)

Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE)

La commission des constructions se consacre majoritairement aux chantiers concrets: réfection et entretien des chaussées, éléments décoratifs, travaux sur les égouts ou l'éclairage public: «Nous opérons en étroite collaboration avec des architectes, ingénieurs et le Service technique de la mairie, et suivons les projets de manière attentive», explique Jean-Claude Kormann, Président de la commission. De nombreux dossiers sont en cours, dont le réaménagement de la Place du village, l'installation – en partenariat avec la commune de Bernex – de la nouvelle caserne de pompiers dans le Centre Intercommunal de Voirie (CIV), la rénovation de l'école de Confignon ou encore la reconstruction du Pont du Marais, qui va être coordonnée avec les travaux de renaturation de l'Aire.

Commission aménagement et durabilité (CAD)

L'éco-quartier des Cherpines? L'un des dossiers prioritaires de la Commission aménagement et durabilité (CAD): «Nous sommes actuellement en train d'étudier le plan directeur de quartier (PDQ) établi par le Canton, en collaboration avec les Conseils administratifs de Confignon et Plan-les-Ouates, mentionne Arielle Denoréaz, Présidente. Il s'agit, avec l'aménagement de Bernex-Est, de nos principaux objectifs du moment.» Mais les activités de la commission concernent également le développement durable. L'idée est de maîtriser la gestion et la planification de l'énergie grâce au plan directeur communal des énergies, qui énonce, sur la base des critères de l'Agenda 21, les lignes directrices et les actions à entreprendre: «La commission détermine une vision globale de la politique énergétique de la commune», ajoute la Conseillère municipale. Pour ce faire, elle œuvre avec le concours du service communal dédié à la durabilité: «Je tiens d'ailleurs à saluer la qualité du travail effectué par Suzanne Oguey et Mario Rodriguez, qui sont très engagés dans le développement écologique de la commune», conclut Arielle Denoréaz. Un bel exemple de dialogue entre l'administration et les politiques!

Nadja Först / Commu' Comm

Aménagement

Projet Cherpines : de la validation du Plan directeur de quartier à la maîtrise d'œuvre urbaine

Le Plan directeur de quartier et les remarques

Le plan directeur de quartier du projet des Cherpines a été présenté à la population le 30 août dernier (voir notre édition du mois de septembre). S'en est suivi une consultation publique avec la possibilité à tout un chacun de se prononcer et apporter des remarques. La collecte de ces remarques a fait l'objet d'un traitement en direction de projet, traitement validé par le comité de pilotage lors de sa séance du 7 décembre 2012.

Ce sont au total 31 courriers qui sont parvenus aux autorités cantonales et communales. Les 31 courriers (émanant tant de particuliers que d'associations) mentionnaient différentes thématiques, notamment la mobilité, la densité, le prix du terrain. Des remarques n'ont pas pu être introduites dans leur ensemble dans le plan directeur de quartier (PDQ), soit parce qu'elles visaient un degré de précision incompatible avec celui du PDQ, auquel cas elles seront apportées comme éléments d'approfondissement dans les étapes ultérieures du projet, soit parce qu'elles doivent faire l'objet d'études en parallèle, soit encore parce qu'elles sont personnifiées. Quoi qu'il en soit, une réponse sera apportée à tous.

Suite à la validation par le comité de pilotage de l'ensemble du plan directeur de quartier, les Conseils municipaux des deux Communes devront se prononcer sur le PDQ par le biais du vote d'une résolution d'ici le mois d'avril. Puis, au mois de mai, ce sera au tour du Conseil d'Etat d'adopter ce plan ainsi que ses principes directeurs qui lieront les autorités.

Une maîtrise d'œuvre urbaine (MOEU)

En parallèle, un comité d'évaluation a mandaté le groupe de mandataires piloté par Urbaplan le 2 novembre dernier. Ce groupe est composé d'un urbaniste, d'un paysagiste, d'un ingénieur mobilité, d'un spécialiste en améliorations foncières, d'un économiste pouvant réaliser des plans financiers. Ce groupement aura pour mission d'approfondir les principes développés dans le plan directeur de quartier, de coordonner toutes les études sectorielles nécessaires, de mettre en œuvre les principes. Son travail ne se résumera pas à mettre en œuvre les principes directeurs sans autre; des impulsions pour une amélioration de certains principes en lien précis avec le terrain seront également demandées au groupe de mandataires. La communication et l'écoute seront aussi des qualités requises pour la mise en œuvre d'un projet concerté.

Tous les travaux techniques de la maîtrise d'œuvre urbaine permettront d'obtenir les éléments nécessaires pour la formalisation du/des plan(s) localisé(s) de quartier.

La mise en œuvre urbaine sert également à produire un plan guide qui puisse s'adapter temporellement aux évolutions sur le terrain, aux opportunités foncières et techniques en lien avec les projets connexes tels que la renaturation de l'Aire, l'insertion du tramway, mais également en lien avec les remarques de la population. En ce sens, la mise en œuvre urbaine et le plan guide sont d'une part des garants des objectifs initiaux tout en garantissant d'autre part l'ouverture quant à l'évolution du projet et des contraintes rencontrées.

Grand projet Bernex nord

L'image plan guide version 1 stabilisée du projet stratégique de développement (PSD) Bernex Nord a été présentée lors de la séance du comité de pilotage du 17 décembre. Elle présente les éléments cadre tant d'un point de vue technique que foncier et programmatique du projet dans son ensemble. Comme déjà annoncé par le pas-

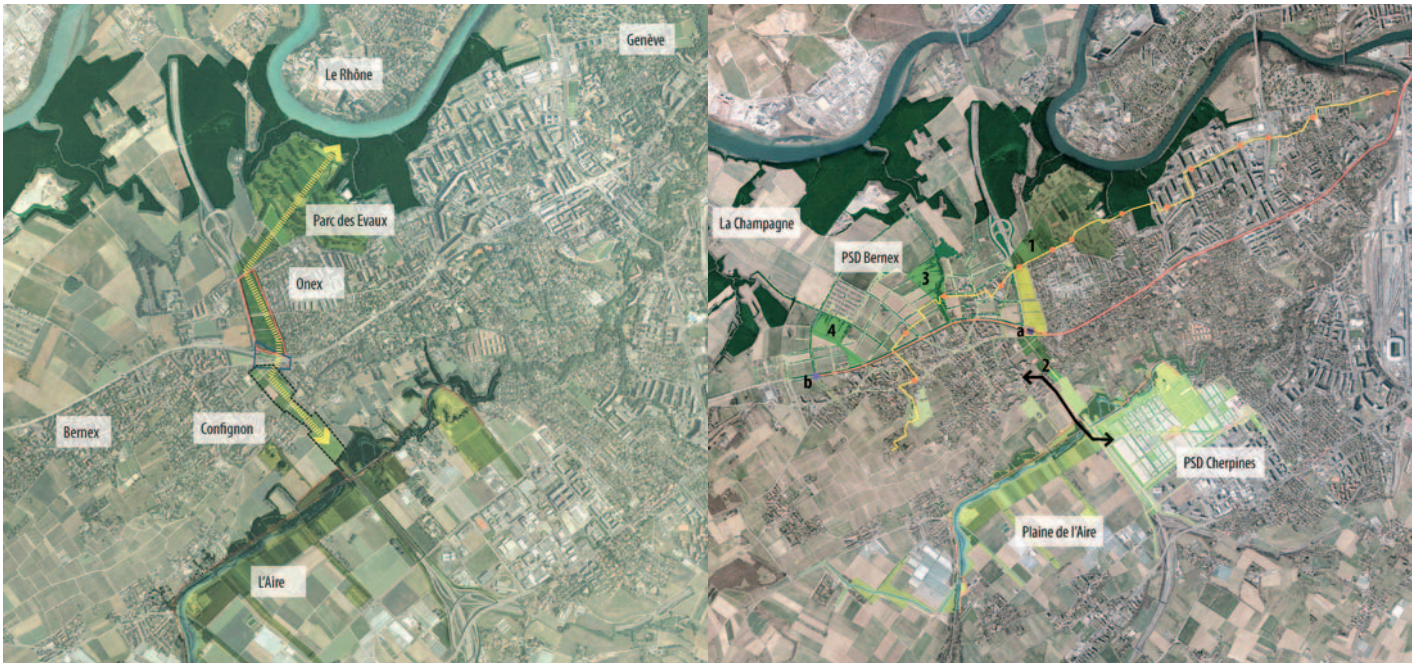

sé, la commune de Confignon est touchée par ce projet principalement dans sa partie chemin de Chaumont/Tréchaumont et césure verte.

Un plan directeur de quartier

Lors de sa séance du 8 octobre dernier, le comité de pilotage a décidé de lancer le plan directeur de quartier sur la partie «PAC Bernex-Est». Pour mémoire, ce territoire est planifié dans le plan directeur cantonal actuellement en vigueur. Un avant-projet de plan directeur de quartier ainsi qu'une enquête publique pour la modification de limites de zone avaient déjà été réalisés en 2009-2010. Mis en veille par la suite afin de l'intégrer dans le projet stratégique Bernex-Nord et d'avoir une vision globale, il est à nouveau d'actualité.

Le nouveau plan directeur de quartier sera réalisé durant l'année 2013 et se calquera, d'une part, sur l'avant-projet du plan directeur de quartier Bernex-Est et, d'autre part, sur les approfondissements et faisabilités issues de la première version du plan guide du projet stratégique Bernex-Nord.

Des mesures d'accompagnement paysager

Dans le cadre du projet d'agglomération, la Confédération a beaucoup apprécié le concept qui avait été mis en place. Afin de réaliser le concept, la Confédération souhaitait également que des mesures d'accompagnement paysagères dites d'agglomération soient mises en place pour accompagner les différentes urbanisations et infrastructures nécessaires. Pour ce faire, il a attribué un montant de CHF 6 millions pour l'aménagement de la césure verte dans sa partie nord (nord de la route de Chancy). Une deuxième tranche de CHF 5,3 millions a été demandée dans le cadre du schéma d'agglomération 2 pour la partie sud de la césure.

Le comité de pilotage du projet stratégique Bernex-Nord a décidé le 8 octobre 2012 de lancer un concours pour l'aménagement de cette première partie. L'objectif est d'y réaliser un parc agro-urbain intégrant une ferme urbaine qui puisse valoriser les producteurs locaux. Les aspects paysagers et agricoles seront la ligne directrice des travaux à mener. La réalisation d'un projet est prévue pour la fin de l'année 2013, avec début des travaux dans le courant de l'année 2015.

A côté de la césure verte, le lauréat devra également travailler sur l'interface de l'espace public que représente la route de Chancy, celle-ci séparant en deux la césure verte (*cf illustrations page 7)*. L'interface sud de la route de Chancy (Confignon) sera également traitée. La Confédération a également accordé un montant de CHF 5 millions pour le traitement de ces interfaces.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

Display®

Les étiquettes énergie pour les bâtiments publics

DISPLAY® est une campagne européenne qui a pour but d'aider les communes à mener des actions concrètes contre le gaspillage de l'énergie dans leurs bâtiments. Cette campagne vise à responsabiliser chaque citoyen sur ses consommations énergétiques, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et réaliser des économies financières. Actuellement, 555 collectivités européennes affichent les résultats de 16'700 bâtiments.

S'inspirant de l'étiquette des appareils électroménagers, Display permet d'afficher les performances énergétiques des bâtiments publics. La consommation d'énergie, d'eau et les émissions de CO_2 sont évaluées selon différentes classes allant de A pour la plus économe à G pour la plus mauvaise. Vous y trouvez également quelques gestes simples qui permettent d'éviter des gaspillages inutiles ainsi que l'évolution énergétique du bâtiment sur trois ans.

Fin 2010, nous avions inauguré les affiches Display dans les deux principaux bâtiments communaux, soit les écoles de Confignon et de Cressy. Depuis la mi-octobre de cette année, vous avez peut-être eu l'occasion de voir ces affichettes au format A3 ou A4 dans l'un des bâtiments communaux (tous ont maintenant leur affiche Display) ou dans les entrées des immeubles de la Fondation communale du logement.

L'affiche ci-contre montre le meilleur résultat enregistré : l'école de Cressy. Ces excellents résultats sont obtenus grâce à la conjonction de plusieurs facteurs :

- un bâtiment neuf qui a donc de bonnes performances constructives,
- relié au réseau Cadiom (énergie en partie renouvelable puisque issue de l'incinération des déchets),
- des usagers informés (événement «Robin des watts» réalisé avec les élèves),
- des responsables du bâtiment qui jouent le jeu.

Une campagne qui vise les économies d'énergie pour aller tous ensemble «vers la classe A»

Participez vous aussi aux économies d'énergie, que ce soit dans les bâtiments communaux ou chez vous, par exemple en fermant les portes et fenêtres (ainsi que les volets les nuits de grand froid), en éteignant systématiquement la lumière en quittant une pièce, en ne laissant pas couler l'eau du robinet sans l'utiliser ou encore en diminuant un peu la température ambiante (savez-vous que 1° C en moins peut représenter 6% d'économie sur votre facture de chauffage ?).

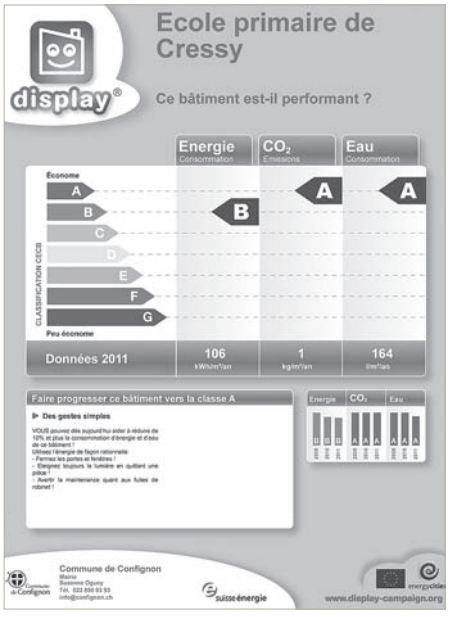

www.confignon.ch

Encore des nouveautés à votre service !

Comme vous pouvez le constater, certains articles de cette édition font référence à de nouvelles pages récemment créées, telles que :

Vie sociale, une page décrit les activités sportives proposées par les associations communales, vous y retrouverez également les modalités de prêt des abonnements du Genève Servette Hockey Club (GSHC).

Vie culturelle, une page spécialement dédiée aux modalités de participation au prix littéraire intercommunal Prix de l'Aire.

Maintenant, une page vous informe sur les délais de rédaction, le nombre de signes pour les articles des sociétés communales dans le journal **Confi'lien**, et vous pouvez télécharger deux exemples de textes.

Sans oublier que toutes les **associations communales** ont la possibilité d'annoncer leurs événements à partir de leur page portrait ! Ces annonces paraissent sur la page d'accueil du site et font partie des mails d'alerte qui sont envoyés automatiquement 10 jours avant la manifestation.

Nous espérons que ces changements et améliorations faciliteront l'accès aux informations contenues sur le site. Bon surf!

La commune en hiver

Avec le retour de l'hiver, la Mairie tient à rappeler quelques principes concernant les mesures en relation avec la neige et les basses températures.

Les employés du Service extérieur ont comme mission de dégager des voies de passage sur les routes, chemins, places, trottoirs appartenant au domaine public ou privé communal. Nos six collaborateurs ne peuvent, malheureusement, pas intervenir en même temps sur tout le territoire communal et ont également obligation de programmer leurs interventions selon la législation en vigueur, par exemple les voies de bus en priorité, les routes prioritaires, etc.

Les routes, places, chemins privés sont de la compétence des propriétaires qui devront prendre eux-mêmes et à leurs frais les dispositions nécessaires pour faire évacuer la neige et éviter le verglas.

En suivant les principes de préservation de notre environnement, les employés salent les routes avec parcimonie. Certains lieux ne présentant pas de danger particulier peuvent être non salés.

Malgré nos interventions, nous vous recommandons de vous munir de bonnes chaussures, d'équiper vos véhicules en conséquence, d'adapter votre conduite aux conditions. Vous pouvez également obtenir d'autres recommandations auprès du BPA ou sur son site : ***www.bpa.ch/French.***

Pour information, loi F 3 15.04, art. 22

Confignon se met au hockey...

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Commune a fait l'acquisition de quatre abonnements du Genève Servette Hockey Club pour la saison 2012/2013. Ces abonnements sont mis à disposition des habitants de Confignon et permettent l'accès gratuit aux matchs qui se disputeront à la patinoire des Vernets, dans la Tribune Sud.

Les modalités de mise à disposition des abonnements sont les suivantes :

- les abonnements peuvent être réservés auprès de la réception de la Mairie (pas de réservation par mail ou par téléphone);
- il sera nécessaire de fournir une pièce d'identité et de signer un papier précisant les conditions d'emprunt et de restitution;
- les abonnements peuvent être retirés au plus tôt la veille du match et doivent être rendus le lendemain (le lundi pour les matchs du vendredi et du samedi);
- le nombre maximum d'abonnements par famille est de deux pour le même match, une seule fois dans la saison.

Retrouvez tous les détails ainsi que les dates des matches sur :

confignon.ch>Viepratique>prestations
et *gshc.ch*

Nous vous souhaitons de jolies découvertes sportives !

Cartes journalières CFF

Découvrez la Suisse en train avec les cartes journalières CFF !

Depuis plusieurs années, Confignon propose à ses habitants les cartes journalières des CFF.

Avec ce titre de transport, durant le jour de validité, vous pouvez emprunter les transports en commun ainsi que les chemins de fer sur tout le territoire suisse, sans limitation de trajet. Pour toute précision sur le rayon de validité, veuillez vous référer aux informations des CFF.

Il s'agit d'une prestation très demandée et il n'est pas rare que les acheteurs potentiels soient déçus en contactant la réception de la Mairie et en s'entendant répondre : «Non, nous avons déjà tout vendu pour cette date».

Afin de répondre à une demande croissante, le Conseil Administratif a donc décidé d'acheter deux abonnements supplémentaires, ce qui porte à quatre le nombre de cartes disponibles chaque jour dès le 1er janvier 2013. Elles seront vendues à CHF 37.– et nous vous rappelons qu'elles sont réservées aux habitants de la commune.

Le saviez-vous ? Vous pouvez vérifier les disponibilités et réserver les cartes directement sur confignon.ch et les retirer ensuite à la réception de la mairie dans un délai de 3 jours ouvrables. Pratique, n'est-ce pas ?

Alors n'hésitez plus et profites-en !

50 ans et 60 ans de mariage, ça se fête!

C'est la tradition depuis plusieurs années... le Conseil administratif convie les couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage à un repas de fête... Et pourtant, plusieurs invités nous ont fait part de leur surprise en recevant l'invitation.

«Mais comment savez-vous en quelle année nous nous sommes mariés?» «Notre mariage n'a pas du tout eu lieu à Confignon, comment pouvez-vous savoir?». Visiblement, la Mairie a encore quelques tours dans son sac pour étonner...

Le 18 octobre dernier, le Conseil administratif a donc accueilli autour d'une table à la décoration joliment automnale:

Raymonde et Joseph Billieux
Simone et Claude Grasselli
Rose-Marie et Roger Heniger
Arlette et Hans Hess
Daisy et Gérard Mottier

Denise et Roger Schaffhauser
Claire et Jean Steinmann
Frieda et Fredy Steinegger
Denise et André Jaggi

En dégustant les mets concoctés par l'Auberge de Confignon, les couples ont pu faire connaissance, partager leurs expériences de vie, discuter de la commune, échanger leurs savoirs autour des champignons... et passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur!

Parmi les jubilaires de cette année, malheureusement absents lors du repas:

Jolanda et Michel Blattmann
Suzanna et Anton Dreher
Amabile et Claude Fornerod
Hélène et Claude Maumary
Denise et Walter Neuenschwander
Marie et Rafik Shousha
Greta et Edmond Villard

Tous nos vœux pour les décennies à venir!

L'accueil familial de jour

une prestation qui a fait ses preuves!

Depuis 2011, Confignon propose une prestation supplémentaire aux parents à la recherche de solutions de garde: l'accueil familial de jour.

La législation sur l'accueil familial a été récemment modifiée, en engendrant des changements importants, à la fois pour les accueillantes familiales et pour les parents placeurs.

La loi a défini que les personnes exerçant l'accueil familial de jour doivent être agréées par l'Office de la Jeunesse; elles peuvent exercer leur activité de manière indépendante (tout en s'annonçant auprès de leur commune) ou en tant que salariées d'une structure de coordination. Cette deuxième possibilité, que les communes ont choisi de soutenir et de subventionner, leur permet de bénéficier de protections sociales inconnues jusque-là dans cette profession. Les accueillantes familiales, lorsque engagées par une structure de coordination, sont au bénéfice de contrats stipulant droits et devoirs et elles ont accès aux avantages des salariés, notamment le versement des cotisations de prévoyance.

Les familles placeuses peuvent faire garder leurs enfants en toute sécurité: la structure de coordination assure le contrôle de la prestation, le respect des normes, la formation du personnel, la médiation dans les situations difficiles et la recherche de solutions en cas de problèmes. Ce sont des garanties très importantes pour le bien-être des enfants.

La structure de coordination pour Confignon, qui s'est associée à Bernex, Onex et Petit-Lancy pour la gestion de l'accueil familial de jour, est Onex Familles, qui jouit d'une grande expérience dans la mise en relation entre familles accueillantes et parents.

Les familles confignonnaises souhaitant bénéficier de l'accueil familial de jour peuvent donc s'adresser à Onex Familles, qui recherchera une accueillante familiale disponible.Un contrat est établi en présence de l'accueillante, entre la structure et la famille placeuse, laquelle reçoit une facture mensuelle (la tarification des heures de garde pour les enfants de 0 à 6 ans est basée sur le revenu du ménage).

Il est actuellement difficile de répondre à tous les besoins pour les enfants de moins de 18 mois, en raison de normes d'accueil très restrictives. Il existe donc une liste d'attente, alors que pour les enfants dès 18 mois, les demandes des parents peuvent être satisfaites rapidement.

Des actions de recrutement seront d'ailleurs menées en 2013 afin de trouver de nouvelles accueillantes familiales.

Vous souhaitez plus de renseignements sur l'accueil familial de jour? Vous cherchez une activité professionnelle et souhaitez devenir accueillante familiale?

N'hésitez pas à prendre contact avec **Onex Familles** qui s'appellera **AFJ Rhône-sud** dès le 1er janvier 2013, rue des Evaux 13 - 1213 Onex - 022 870 10 80.

Délibérations

Séance du 19 juin 2012 :

Mise en place du bureau du Conseil municipal (selon votation du 8 mai)

Présidence - Samuel Dunant, vice-présidence - Didier Queloz, secrétaire - Massimo Mautone et membre - Eric Baier.

Construction de la nouvelle caserne intercommunale des pompiers

A l'unanimité, les conseillers municipaux ont accepté le principe et la part communale du financement pour le déplacement de l'actuelle station de lavage et la construction de la future caserne. Le Conseil municipal a également été saisi d'une demande de mise à jour de l'équipement des pompiers. Après avoir entendu les rapports des commissions de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS) et des finances et gestion - développement économique (CFGDE), il a accepté à l'unanimité l'acquisition d'un véhicule tonne-pompe et de deux motopompes.

Crédit d'investissement concernant le solde des phases de réfection des routes

Ce projet a été renvoyé en Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE) et CFGDE.

Deux motions concernant la mobilité (M 108 et 109)

La première concerne les questions de circulation et de sécurité sur les routes suite aux travaux de renaturation de l'Aire et de la fermeture du pont de Mourlaz (M108). Celle-ci a été renvoyée directement au Conseil administratif pour un traitement immédiat. La seconde concerne la circulation sur le chemin de Carabot au sujet du trafic de transit (M109), de la vitesse et de la sécurité des piétons sur cette route. Cette dernière a été renvoyée aux commissions CMTS et CCEE.

Séance du 25 septembre 2012 :

Lors de cette séance, le Conseil municipal s'est délocalisé et a siégé dans la salle des restaurants de l'Ecole de Cressy.

Accueil de deux nouveaux conseillers municipaux

MM. Yves Zehfus (Voix de Gauche) et Joël Frauenfelder (PLR) ont prêté serment lors de cette séance; ils remplacent Marlène Charpentier (VG) et Olivier Peyrot (PLR), que nous remercions de leur engagement pour notre commune.

Travaux de renaturation de l'Aire et présentation du budget 2013

Il s'agit de la réfection de la station de pompage du Paradis et de la rénovation du pont des Marais.

Le Conseil administratif a présenté le projet de délibération concernant le budget de fonctionnement pour 2013, ainsi que celui de fixation du centime additionnel. Celui-ci prévoit un boni de CHF 10'000.00.– pour un budget d'environ CHF 13,9 millions. Le budget a été renvoyé à la CFGDE pour analyse et préavis.

Accueil Familial de Jour (AFJ) et réponses à la motion

Le Conseil administratif a présenté le projet de participation communale au groupement intercommunal (Lancy, Onex, Confignon et Bernex) pour l'Accueil Familial de Jour (AFJ) ainsi que sa réponse à la motion concernant la circulation dans le sud de la commune. Le résultat des études de contrôle de mobilité effectuées depuis plusieurs mois dans ce secteur a été présenté aux membres du Conseil municipal.

M. Yves Zehfus

M. Joël Frauenfelder

Samuel Dunant
Président du Conseil municipal

Permanence impôts 2013
Du mardi 1er février au lundi 30 avril

Une permanence pour le remplissage de la déclaration d'impôts simple est organisée par le service social de la Commune de Bernex, en collaboration avec l'Hospice Général.

Cette permanence s'adresse aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne.

Les inscriptions se font sur place ou par téléphone les jours ouvrables, au Centre d'Action Sociale - 313, rue de Bernex, **de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.**

Une participation financière de Frs 30.– sera demandée par déclaration.

Pour tous renseignements : **tél. 022 420 40 00**

Confi'Troc

Notre association organise sa vente de seconde main de printemps-été le samedi 23 mars 2013 de 9h à 12h

à la salle de gymnastique de l'école de Confignon.

Le dépôt de la marchandise se fera le vendredi 22 mars 2013 de 16h30 à 18h.30. Un numéro personnel sera attribué lors de votre inscription par mail ou téléphone ci-dessous. Les personnes ayant déjà reçu un numéro personnel lors du dernier troc pourront le garder en nous le signalant par mail. Un règlement vous sera transmis lors de votre inscription et un tout ménage sera distribué environ trois semaines avant le troc.

Inscriptions auprès de :

Madame **Borloz Sandrine** au 079 437 07 34 de 17h à 19h, ou par mail à ***confitroc2@bluewin.ch***.

Le Coteau

Septembre, évasion au Canada.

Merveilleux voyage de 15 jours, vécu chez nos cousins d'outre-Atlantique. Chauffeur et guide étaient prévenants avec les 20 participants, dont six du Coteau!

Nous sommes allés à Montréal, Ottawa, Québec, Kingston, Toronto, et avons visité des villages Inuits.

Quel ravissement lors de la traversée des forêts aux flamboyantes couleurs de «l'été indien»!

Nous avons approché les célèbres et majestueuses chutes du Niagara et de Montmorency.

Nous avons parcouru la réserve naturelle de Saint Félicien en petit train-cage pour observer les ours et autres animaux sauvages!

Une sortie en bateau nous a permis d'admirer les baleines à Tadoussac.

L'accueil chaleureux, les repas partagés chez les autochtones, les danses et les musiques populaires ont agrémenté notre séjour.

Cet extraordinaire voyage, riche en découvertes inoubliables, vécu dans la joie, la camaraderie et la bonne humeur, était organisé par la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés et Seniors (FGCAS).

Nous aurons l'occasion de voir des photos et partager d'autres vécus lors de goûters ou repas prochains!

Repas

La saison a repris le mercredi 3 octobre.

Peinture

Les cours ont repris le 17 octobre, il y a encore de la place!

Le Comité se réjouit de vous revoir nombreux à nos rencontres et vous souhaite de lumineuses Fêtes!

Prochaines manifestations communales

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
DECEMBRE 2012			
18	Arbre de Noël	Salle communale	A.I.C.
23	Conteries de l'Avent	Chapelle des Seigneurs (Eglise de Confignon)	Accroch'contes
JANVIER 2013			
9, 16, 23, 30	Conférence «Regards sur l'obésité»	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
11	Apéritif communal	Salle communale Confignon	Commune de Confignon
15	Ciné-Kid «Contes de la nuit» *	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
26	Winter Live Music	Salle Communale Confignon	Winter Live Music
28.1 - 10.2	Festival Antigel		
29	Ciné-Kid «Les mains en l'air»	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
FEVRIER 2013			
5	Conseil municipal	Salle Communale Confignon	Bureau du Conseil municipal
6	Conférence «Regards sur l'obésité»	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
23	Repas dansant	Salle communale Confignon	Confid'Oizes
28	«Quand le pôle perd le nord»	Salle communale Confignon	Mairie
MARS 2013			
3	Votations	Salle communale	
12	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
14	Film «Le nez dans le ruisseau»	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
16	Spectacle	Salle communale	AIC
19 - 24	Artisan'Art	Salle communale	Artisan'Art
19	Ciné-Kid «Petit Potam»	Aula Collège de Saussure	Culture & Rencontre
22 - 23	Troc 2ème main	Salle gym école de Confignon	Confi'Troc

** Pour la programmation de Ciné-Mondes et ciné-Kid, veuillez vous reporter à* ***www.culture-rencontre.org/cinema***

Spectacle AIC
Nouvelle formule !

Réservez d'ores et déjà le samedi **16 mars 2013** pour notre "soirée spectacle".

Daniel Juillerat (www.animation-daniel-juillerat.ch), humoriste, magicien, mentaliste, se produira sur la scène de la salle communale de Confignon.

Comme de coutume, un repas mitonné par nos soins précédera le spectacle. Les détails de cette soirée vous seront communiqués en temps voulu.

Devenez membre de l'association ! Nous sommes en effet "au bord de la rupture" par manque de bras pour être en mesure de satisfaire nos hôtes lors des manifestations officielles (Promotions, Fête nationale et Noël). En effet, notre effectif diminue et vieillit, alors que la population ne cesse d'augmenter. Notre association est ouverte à toutes les bonnes volontés, dames et messieurs !

Venez nous rejoindre et prenez contact dès maintenant auprès de :

Philippe Miranda, président
chemin de Gambay 4
1233 Bernex - 078 750 43 54
philippemiranda@hotmail.ch

Nous vous inviterons alors à participer à notre prochaine assemblée où vous pourrez vous renseigner sur notre organisation et vous inscrire alors définitivement.

Nous avons besoin de vous et vous remercions par avance de votre soutien.

www.assintconf.ch

Fiat Lux !

C'est comme si les lutins du parc de la mairie nous avaient entendus du 10 au 13 octobre 2012 à l'exposition de l'Atelier de Poterie de Confignon. Le pré est parsemé de coprins qui nous fraient un passage. Là nous entrons dans un nouvel univers. La lumière douce rayonne dans chaque lanterne. Les différentes déclinaisons de la lumière nous accompagnent le long des tonneaux, des copeaux et du sable blanc qui mettent si bien en évidence les réalisations des 21 artistes. Les animations sont venues compléter à merveille ce doux voyage. Le jeudi soir, le Hot Trio Jazz a donné un air de La Nouvelle Orléans. Le vendredi soir, le vigneron Christophe Dupraz a redonné son essence au pressoir. Nous avons clos notre exposition sur un moment de partage et de joie avec l'Association Accroch'Contes, abreuvés de contes et les mains dans la terre pour faire éclore chez les uns et les autres une création lumineuse dans la douceur de l'été indien.

N'oubliez pas la Ludothèque d'Onex !

La Ludothèque d'Onex, qui existe depuis 1975, a la chance d'avoir une salle de jeux entièrement rénovée depuis le mois de septembre. Elle accueille les enfants, petits ou grands, toujours accompagnés d'un adulte, pour y jouer à des jeux symboliques (poupées, dinettes avec cuisinière, malle à déguisements, château fort, ferme, jeux géants en bois, maisonnnette de jardin, babyfoot pour les plus grands, etc.).

En devenant membres de la Ludothèque pour 40 francs par année, vous pouvez profiter de ce lieu et emprunter cinq jeux par mois à la maison. En effet, dans notre salle de prêt, vous trouverez une variété de jeux de société pour tous les âges, ainsi que des déguisements, des playmobils, des châteaux et maisons de tout genre, des Barbies et accessoires et plein d'autres choses. Vous pourrez aussi tester les jeux sur place ou vous faire conseiller et expliquer certains modes d'emploi.

La Ludothèque d'Onex se trouve à l'Ecole d'Onex-Parc (derrière la Coop), entrée A, sous-sol (arrêt tram 14 Bandol ou bus 21 Victor Duret, parking Coop) et est ouverte en période scolaire uniquement tous les mardis et jeudis de 15h à 18h pour la salle de jeux et jusqu'à 18h30 pour le prêt.

Les classes élémentaires et les institutions de la petite enfance sont également accueillies, sur inscription, hors des horaires d'ouverture.

A bientôt, nous nous réjouissons de vous accueillir.

Les ludothécaires d'Onex

Habiter Confignon

Créée en 1971 afin d'éviter que l'autoroute de contournement ne passe à ciel ouvert dans Confignon, **l'Association de Sauvegarde de Confignon (ASC)** renaît aujourd'hui, motivée par des enjeux importants, telle que l'urbanisation massive prévue par le Plan directeur cantonal 2030.

L'ASC s'engage à :

- **préserver** le caractère villageois de Confignon ainsi que la qualité de vie de ses habitants
- **protéger** son patrimoine rural, ses espaces verts naturels, la césure verte du Rhône à l'Aire, sa diversité biologique représentée par la renaturation de l'Aire
- **encourager** une politique de mobilité douce tout en dissuadant le développement d'axes routiers disproportionnés perturbant l'écosystème du Val d'Aire et la tranquillité des habitants.
- **accompagner** le développement des Cherpines afin que ce lieu devienne une zone d'habitation conviviale tout en défendant les intérêts légitimes des propriétaires des terrains.

L'avenir de votre village, la préservation de votre environnement et de votre qualité de vie vous tiennent à cœur? Alors, apportez-nous votre soutien en adhérant à notre association!

Président : **Bertrand Jacot des Combes** - jacot@vtxnet.ch
Secrétaire : **Christiane Isler** - christiane.isler@bluewin.ch

Toutes les informations sur ***www.asconfignon.ch*** !

Mercredis de ski

Les traditionnelles sorties à ski destinées à tous les enfants de la commune dès la 2ème primaire (entre 7 et 8 ans) auront lieu à Contamines et/ou Combloux **les mercredis 9-16-23-30 janvier**. En cas de mauvais enneigement ou de mauvais temps, les mercredis de remplacement sont les 6-20-27 février et 6 mars 2013. Départ 8h précises sur un lieu encore à définir en raison des travaux sur la place de l'Eglise; retour au même endroit entre 17h45 et 18h environ.

Tarifs : **1er enfant 155.–, les suivants 135.–**, comprenant un repas chaud avec une boisson à midi, le transport en car, les remontées mécaniques et l'encadrement.

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, vous pouvez prendre contact avec un des responsables ci-dessous, car **tous les enfants** de la commune, même inscrits en école privée, sont acceptés :

Margareth Robert-Tissot
022 757 59 20
art1232@bluewin.ch
Chantal Gerber
022 757 46 16
changerber@gmail.com
Danielle Party
022 757 36 69
danielleparty@bluemail.ch

Pour inscrire votre ou vos enfants, retrouvez toutes les informations sur notre page portrait : *www.confignon.ch* > *Vie sociale* > *Annuaire des associations* > *Mercredis de ski* !

Vous le savez sans doute, dès la rentrée 2014, les enfants de l'école primaire iront à l'école le mercredi matin; les sorties à ski, bien que trentenaires, seront de ce fait supprimées. **Votre avis nous importe et nous vous prions de nous faire savoir si vous souhaitez remplacer les sorties à ski du mercredi par le samedi.**

Fête du Sapin

Lorsque les nuits hivernales vont commencer à être bien sombres, le beau quartier de Cressy va, lui, se parer de belles couleurs durant une soirée. Le sapin brillera de tous ses feux dans le préau de l'école le dimanche 16 décembre entre 17h et 19h. Les petites fourmis orange de l'**AHC**, transformées en lutins rouge pour cette occasion, vous ont concocté une fin d'après-midi très agréable: vin chaud, thé de Noël, raclette et son accompagnement de pommes de terre, oignons et cornichons, pâtisseries et mandarines. Les bouts de chou ne seront pas oubliés, ils trouveront du sirop chaud et, surtout, ils verront le Père Noël avec sa farandole de friandises. Mais avant ce beau programme ils pourront écouter un joli conte qui parlera certainement de cette belle période qu'est l'hiver.

Venez nous rejoindre pour passer un bon moment entre voisins autour de toutes ces bonnes choses offertes par les lutins.

Si vous êtes intéressés par le compte rendu de la Fête de Cressy, retrouvez cette information sur notre site ***www.cressy.ch****.*

bon pour la tête

Chéquier culture
La culture pour tous

Le Département de la culture et du sport met en place des mesures d'accès financières, comme le Chéquier culture, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève et se fasse plaisir : le Chéquier culture contient six chèques de dix francs que vous pouvez employer individuellement ou cumulés dans leur totalité.

Vous ne souhaitez pas sortir seul-e? Vous avez désormais la possibilité d'inviter quelqu'un grâce à votre Chéquier, à condition que vous soyez également présent-e.

Les chèques sont nominatifs*, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires.

Conditions d'obtention

Vous avez droit au Chéquier culture, si :

- vous avez entre 21 et 64 ans,
- vous n'êtes ni étudiant-e, ni chômeur-euse, ni au bénéfice d'une rente AI,
- vous êtes domicilié-e à Confignon,
- vous touchez un subside A, B ou 100% pour votre assurance-maladie.

* Une carte d'identité peut être demandée au détenteur du Chéquier pour l'obtention d'un billet.

Prix de l'Aire

Dans nos éditions de juin et septembre, vous avez découvert les textes des gagnants des catégories «A» Adultes et «B» Ados; voici maintenant celui de la catégorie «C» Enfants.

Il s'agit du texte de **Beverley Vavrina** – *La planète des animaux*.

Bonne lecture et à vos plumes pour la prochaine édition (voir ci-dessous) !

La planète des animaux

Beverley Vavrina

Il était une fois en 2032 une petite fille qui s'appelait Juliette. Elle habitait dans une grande maison à Lully. Juliette avait les yeux bleus, les cheveux bruns et une robe rouge assortie à ses chaussures.

Son rêve était d'être la première personne à trouver quelque chose que personne n'avait trouvé. Son père était riche. Juliette finissait l'école. Elle allait passer ses vacances sur la lune. Dès qu'ils arrivèrent sur la lune, Juliette n'eut qu'une envie, rentrer à la maison. La nuit, un petit chat vint lui caresser la joue et lui dit :

– Je sais que tu en as assez de passer tes vacances ici.

– Oui c'est vrai.

– C'est pour ça que je vais t'emmener sur la planète «Animus».

Le chat et Juliette arrivèrent sur la planète Animus. Sur cette planète, il y avait de l'herbe verte, une rivière qui passait à côté d'un village. Sur cette planète n'habitaient pas uniquement des humains mais aussi des animaux. Elle fonça tout de suite vers la confiserie, car sur la pancarte c'était écrit «gratuit pour ceux qui aiment les animaux». Elle aimait les animaux. Elle y passa des semaines, sur Animus et elle oublia complètement qu'elle devait retourner sur la lune. Le chat lui dit :

– Sur la planète Animus, tu ne trouveras pas d'horloge, car le temps n'avance pas. Tu es partie le 23 juin 2032 et tu arriveras le 23 juin 2032 sur la lune. Juliette resta sur Animus jusqu'à ce que son père lui manque.

Et maintenant à chaque fois qu'elle va sur la lune, la nuit, elle va à Animus avec son ami le chat.

Edition 2013

Concours littéraire Bernex-Confignon

Après deux éditions réussies, le **Prix de l'Aire**, concours littéraire des Communes de Bernex et Confignon, revient avec, cette année, un thème qui permettra à tous de laisser aller son imagination !

Le 3 décembre 2012, Mme Elisabeth Gabus-Thorens et M. Gilbert Vonlanthen, maires des communes de Confignon et de Bernex, ont donc officiellement annoncé le lancement de l'édition 2013. Le thème choisi cette année *«Que la fête commence!»* permettra à tout un chacun de s'évader et laisser libre cours à son imagination. Sous forme de nouvelles, les textes devront être remis au plus tard le 1er mars 2013 (midi) à la mairie de Confignon. Le règlement et le formulaire d'inscription sont à disposition sur les sites internet des deux communes.

Le jury, composé de magistrats, de conseillers municipaux et de professionnels de la branche aura un mois pour lire tous les textes et désigner les lauréats de chaque catégorie. Ce ne sont pas moins de 40 textes qui, l'an dernier, avaient participé à notre concours littéraire et, comme les années précédentes, les textes primés ont été publiés dans nos colonnes.

Le règlement et la fiche d'inscription sont à disposition auprès des mairies ainsi que sur les sites communaux :
www.bernex.ch et ***www.confignon.ch***.

Alors, tous à vos plumes !

Le vin de la commune pour célébrer la nouvelle année !

Les fêtes approchent avec nombre de repas à organiser. Ne vous cassez plus la tête et téléphonez à la Mairie pour commander vos bouteilles !

Depuis 2007, la Mairie met en vente sa production viticole : Sauvignon blanc et Merlot. Vous les avez peut-être déjà dégustés puisqu'ils sont proposés dans la plupart des événements communaux.

Vous pouvez passer commande par téléphone directement à la Mairie ou commander par mail (*info@confignon.ch*).

Le blanc comme le rouge coûte CHF 16.– la bouteille.

Conditionnement par carton de 6 bouteilles pour le blanc et 12 bouteilles pour le rouge. Dès 5 cartons, la livraison est faite à domicile.

Offre spéciale : à l'achat de 36 bouteilles, une remise de 10% est accordée.

Nous espérons que nos vins vous plairont et que vous aurez autant de plaisir que nous à les déguster à l'occasion des fêtes de fin d'année !

Antigel dans nos campagnes

Le pari de Thuy-San Dinh, Claude Ratzé et Eric Linder en 2011 était d'offrir dans les communes une programmation de danse et de musique à un public engourdi par le froid de février et les habitudes de toujours. Participatif, ambitieux, surprenant et joyeux, le Festival Antigel qu'ils initiaient alors a réussi à réunir aficionados, familles et curieux autour de scènes suburbaines. Tout près de chez eux, les habitants des onze communes partenaires de cette première édition ont découvert spectacles de danse et concerts dans des lieux insolites, méconnus ou inaccessibles en temps normal. Confignon était de la partie.

L'année suivante, cinq communes emboîtent le pas aux premières. On ajoute du sport au programme et les musiciens et chorégraphes se produisent dans les piscines, gymnases et patinoires. Le pari de la surprise gagne à nouveau. En 2013, on nous en promet encore. Après avoir découvert le tram fantôme au Bachet-de-Pesay, puis le labyrinthe dans l'Usine des Cheneviers, avoir entendu l'OSR à l'aéroport ou le concert subaquatique aux Bains de Cressy et suivi la Compagnie William Forsythe au Palais des Nations, les plus blasés des spectateurs redoutent la redite. Antigel 2013 ne sera pas du réchauffé !

Du 26 janvier au 10 février 2013, le public appréciera.

Avec 21 communes partenaires – près du double de la première édition – le festival s'excentre encore et se met au vert. Sans quitter la ligne qui nous a fait découvrir les richesses du patrimoine industriel genevois, il organise 50 événements artistiques sans oublier nos campagnes. Et comme d'habitude, tous les safaris culturels d'Antigel se feront en douceur. C'est en train, en bateau ou en bus que nous en explorerons le programme et la gamme de produits locaux, dont celui de Confignon ne manque pas de saveur.

A découvrir sur le site ***www.antigel.ch*** dès la rentrée de janvier.

Winter Live Music... 10ème édition !

Le samedi 26 janvier 2013 nous vous attendons dès 17h à la salle communale de Confignon, pour découvrir l'ambiance surprenante de cette manifestation traditionnelle, qui ne cesse de se renouveler.

Les Communes de Bernex et Confignon, soutenues par leurs voisines de la Champagne, sont très valablement secondées depuis 2011 par deux associations de jeunes. Très dynamiques, motivés et compétents, Esprit Festif et L'ASSOC assument désormais la plupart des tâches d'organisation et de programmation.

L'ambition de cette manifestation ? Un podium musical de qualité, permettant aux jeunes de la région (voir d'un peu plus loin), de se produire sur scène, afin de faire entendre et connaître l'expression artistique qui leur tient à cœur, dans une ambiance résolument festive, drainant un public intergénérationnel.

Buvette et restauration de saison vous permettront de passer un moment convivial tout en écoutant de la très bonne musique.

Alors, n'hésitez plus !